

Commune de HAUSSY



Juillet 2021

SERVICES PUBLICS

MAIRIE

Place Jean Jaurès
59294 HAUSSY

Tél : 03 27 72 03 70

Fax : 03 27 72 03 71

Courriel : haussy.mairie@orange.fr

Site internet : www.haussy.fr

Page facebook : [commune de Haussy](#)

Ouverture

Lundi	15h00 à 17h00
Mardi	8h30 à 12h00
Mercredi	8h30 à 12h00 et 15h00 à 17h00
Jeudi	15h00 à 17h00
Vendredi	8h30 à 12h00
Samedi *	8h30 à 12h00

****une semaine sur deux***

***Fermeture : le samedi matin
pendant les vacances scolaires***

MÉDIATHÈQUE

Rue Victor Hugo
59294 HAUSSY

Tél : 03 27 78 75 11

Ouverture

Horaires à consulter
sur le site municipal

**Permanences du Maire et des Adjointes:
Sur rendez-vous à prendre au secrétariat.**

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Rue Victor Hugo
59294 HAUSSY

Tél : 03 27 79 38 27

Ouverture

Lundi	9h00 à 12h00
Mercredi	9h00 à 12h00
Jeudi	9h00 à 12h00
Samedi	10h00 à 12h00

Chères Haussoises, chers Haussois,

Cette année 2021 reste principalement marquée par la crise sanitaire avec ses conséquences bouleversantes: conséquences humaines, sociales et économiques.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés à cause de cette pandémie, pour leur famille et pour leurs proches.

J'ai également une pensée pour toutes les personnes (jeunes et moins jeunes) qui ont à ce jour des difficultés à entrevoir leur avenir sereinement et qui en souffrent.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui, par leurs actions, permettent de maintenir du lien social et de l'entraide au sein de notre village.

Dans ce contexte très difficile, nous nous efforçons de faire avancer nos divers projets.

Vous pouvez tous constater les travaux qui ont été faits depuis le début de cette année et ceux en cours actuellement. Nombre de ces travaux ont été réalisés en régie par notre personnel communal. (Extension du cimetière avec pose d'une nouvelle clôture et d'un portail, réalisation de locaux à l'école PASTEUR pour nos ATSEM, mise en peinture des menuiseries de la mairie, réfection du plancher de la salle de danse de la médiathèque ...)

D'autres travaux ont été réalisés par des entreprises extérieures: remplacement de 50 luminaires vétustes, remplacement de 20 fenêtres et suppression des escaliers dangereux à l'école...

Je terminerai par la maison de santé où les travaux se déroulent conformément au planning établi, et par ceux prévus pour la rénovation du mille club qui doivent démarrer prochainement.

Pour la plupart de ces travaux, nous avons obtenu des subventions, ce qui nous permet de maintenir nos taux d'imposition, qui sont stables depuis plusieurs années.

Concernant les fêtes, vous avez pu constater que nous nous sommes efforcés de maintenir ce qui pouvait l'être: les chocolats de Pâques aux enfants, le cadeau de la fête des mères, la ducasse de juin avec une distribution de tickets gratuits aux enfants fréquentant notre école, la traditionnelle remise des prix, l...

Nous savons que la situation est difficile pour nos associations: utilisations des salles interdites, protocoles stricts à appliquer Aussi, contrairement à de nombreux villages et villes, les subventions ont été maintenues au même niveau que les années précédentes.

Nous n'avons pas d'autre alternative que de faire appliquer les décisions de l'état mais soyez certains que nous suivons avec attention les évolutions possibles dans ce domaine.

Toutes les cérémonies officielles ont eu lieu dans le respect des protocoles sanitaires.

Je terminerai ce propos en remerciant, tous les élus pour leur implication à mes côtés ainsi que l'ensemble du personnel communal pour son dévouement au service de la population.

Je leur souhaite, ainsi qu'à vous tous, de passer cette période estivale dans les meilleures conditions possibles.

Plus que jamais, pas d'imprudence, prenez soin de vous.

Votre Maire,
Jean-Marc BOUCLY

Distribution des colis de fin d'année aux aînés

Comme chaque année, malgré des conditions difficiles,, les aînés de notre village ont reçu le traditionnel colis de fin d'année dans le respect des gestes barrières.

Ce colis était complété d'une bouteille de pétillant offerte par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le repas des aînés n'ayant pas pu être tenu.

Merci à M et Mme BOURSIER de nous avoir autorisé à publier cette photo.

Remise d'un colis aux bénévoles des restos du cœur

En remerciement pour leur dévouement envers les plus démunis, qui s'est poursuivi malgré la pandémie, les bénévoles de l'antenne de HAUSSY ont reçu un colis de fin d'année offert par le Centre Communal d'Action Social.

Distribution des chocolats de Pâques

La pandémie n'a pas empêché la municipalité de maintenir la tradition des chocolats de Pâques.

Le vendredi 02 avril, le matin pour les plus petits ne fréquentant pas l'école l'après-midi et à 16h00 pour les autres, des élus sont allés à la rencontre du petit monde du groupe scolaire Pasteur.

Chacun des enfants s'est vu remettre un petit sac contenant, qui un lapin, qui une poule en chocolat accompagnant d'autres confiseries.

Les ensembles avaient été fournis par l'épicerie du Dhalci Market.

Fête des mères

La situation sanitaire ne permettait toujours pas de prévoir l'organisation de la traditionnelle fête des mères.

Toutefois la municipalité à défaut d'offrir un spectacle, a souhaité maintenir la remise d'un cadeau aux mamans.

Comme l'an dernier, celui-ci a été remis dans le respect des gestes barrières (limitation de personnes dans la salle des fêtes, masques, gel hydro-alcoolique, distance,...).

C'est ainsi que 270 sacs à main ont été distribués.

Ducasse de juin

La ducasse de juin a pu se dérouler dans les conditions définies par l'arrêté préfectoral en vigueur à cette date.

Les forains avaient à respecter le protocole de la fédération française des forains.

La disposition retenue, suite aux contraintes liées au chantier de la maison médicale, semble avoir été très appréciée. Certainement une idée à retenir...

Nous les remercions pour le bon déroulement de cette fête.

Les enfants de l'école d'Haussy avaient tous reçu 2 tickets utilisables sur les diverses activités.

Cérémonies - Hommages

La journée des Déportés

Les contraintes sanitaires, comme en 2020, n'ont autorisées qu'un nombre restreint de participants aux commémorations.

N'étaient présents que Monsieur Jean-Marc BOUCLY, accompagné de ses adjoints, le président de la section d'Haussy de l'UNC, des portes drapeaux.

Après la lecture des différents messages du ministère des anciens combattants et de la mémoire, il a été effectué les dépôts de gerbes suivi de la Marseillaise a capella

La journée de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie a aussi été l'occasion de mettre à l'honneur l'un de nos concitoyens : Monsieur Jean USTARIZ.

Devant une assistance restreinte, au pied du monument aux morts, après rappel des états de service, Monsieur Jean USTARIZ, s'est vu épingler la médaille de la valeur militaire par le lieutenant-colonel PERRIN représentant le général PILLET, officier général de la zone de défense Nord, gouverneur militaire de Lille, délégué militaire départemental du Nord.

Cette distinction vient récompenser le comportement exemplaire du récipiendaire lors de sa présence sur le théâtre des opérations.

La médaille militaire, décoration française, a été instituée le 22 janvier 1852 par Louis-Napoléon BONAPARTE et, destinée aux militaires du rang et aux sous-officiers ; elle est parfois appelée **Légion d'Honneur du sous-officier, médaille des braves.**

19 mars

À la stèle des anciens d'A.F.N., en présence des drapeaux des sections locales de la F.N.A.C.A. et de l'U.N.C., de quelques élus, d'une assistance limitée (situation sanitaire oblige), Monsieur Jean-Marc BOUCLY, maire, a fait lecture du message de la secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire, suivi du texte de l'association nationale des anciens A.F.N. lu par Monsieur Jean WINIAR

Une gerbe a ensuite été déposée par le lieutenant-colonel PERRIN et monsieur Jean-Marc BOUCLY ; ils étaient accompagnés par les représentants de la F.N.A.C.A. et de l'U.N.C. une minute de silence et la Marseillaise entonnée par l'assistance, sont venues ponctuer cette cérémonie.

La journée de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie a aussi été l'occasion de mettre à l'honneur l'un de nos concitoyens : Monsieur Jean USTARIZ. Devant une assistance restreinte, au pied du monument aux morts, après rappel des états de service, Monsieur Jean USTARIZ, s'est vu

Célébration du 8 mai 1945

C'est toujours avec les mêmes contraintes que la municipalité a célébré le 8 mai 1945 sonnant la fin de 6 années d'occupation, de guerre et d'horreur qui resteront gravées dans la mémoire collective à travers ces cohortes de martyrs et de déportés.

Après le dépôt de gerbes de la municipalité et des associations patriotique, Monsieur Jean-Marc Boucly, maire, a fait la lecture du message de la ministre déléguée aux anciens combattants ; cette lecture a été suivie d'un moment de recueillement.

Cérémonie du 14 juillet

Comme le veut la tradition, il a été déposé une gerbe à la stèle de l'Arbre de la liberté, au stade municipal; dépôt suivi d'un second au monument aux morts.

Au stade, Monsieur Jean-Marc Boucly, maire, a pris la parole avec un bref discours faisant un rapide voyage dans l'Histoire et dans notre actualité.

Les dispositions sanitaires accompagnées d'une mauvaise météo et de l'annulation des festivités (et non des cérémonies) ont fait que ces événements se sont déroulés avec un public très restreint.

Le centenaire de Mme COLBEAU

Le jeudi 18 mars Madame Anna COLBEAU a fêté ses 100 ans à la résidence Florence NIGHTINGALE de Solesmes.

Monsieur Jean-Marc BOUCLY, maire, accompagné de Madame Mireille NECENDRE, adjointe aux fêtes, lui ont rendu visite et, lui ont offert des fleurs ainsi qu'un panier garni.

Remise des diplômes

Internet

Le lundi 21 juin après-midi a eu lieu la remise du permis internet par le Major de la Gendarmerie Monsieur DOUTREMEPUICH ! Merci pour cette formation, dispensée par les militaires de la gendarmerie. Formation qui permet de sensibiliser nos jeunes aux nombreux pièges des réseaux sociaux ! Chaque enfants s'est vu remettre une clef USB offerte par la Municipalité.

Remise des prix et du chèque cadeau

Le vendredi 25 juin au matin la remise des prix, offerts conjointement par la municipalité et l'Amicale Laïque, a été faite au sein des classes de maternelles.

Monsieur Jean-Marc BOUCLY, maire, accompagné de Madame NECENDRE et de Monsieur LOINTIER, adjoints, a visité les petites classes et, a distribué aux élèves les tickets gratuits pour les ducasses ; participaient également à cette opération des élus et des représentants de l'Amicale.

Les autres classes de l'école ont été visitées à la fin de cette journée, avec les mêmes actions.

Dans le prolongement de la remise des livres l'Amicale Laïque, a remis à chaque élève quittant le CM2, un chèque cadeau de la valeur d'une calculette « collègue »,

La fresque murale du L.A.L.P.

Les jeunes du LALP (structure d'accueil temporaire d'ados) de la CCPS, parmi lesquels un haussois, ont eu le plaisir de rencontrer des personnages emblématiques de nos villages. De ces rencontres sont nés de beaux reportages vidéo et de très belles photos dont, certains de ces clichés ont été transformés en fresques murales éphémères. Parmi ces figures nous retrouvons François BEAUDIER ; celui-ci a été photographié en compagnie de ses chiens. Cette prise de vue fait ressortir à travers un visage marqué par le temps un regard chaleureux et malicieux.

Ce genre de portrait démontre, de la part du photographe, une sensibilité certaine et, ne peut être réalisé que si l'on est à l'écoute du modèle, de son mode de vie, de son environnement.

Achat mobilier scolaire

Dans le cadre de la poursuite de l'amélioration de notre groupe scolaire ,achat de 9 bancs avec dossier pour un montant de 2800€ TTC.

Selon le souhait des enseignants, dans le but de rendre plus agréable la salle de classe des maternelles petite et moyenne section, des couleurs différentes ont été choisies.

Quelques informations:

- Au cours du premier trimestre 2021, nous avons renégocié le contrat de location de nos photocopieurs auprès d'un autre prestataire avec des quotas photos plus élevés sans augmentation des coûts. Cela nous permet de vous proposer ce bulletin municipal avec plus de couleur dans les mêmes conditions financières que les années précédentes.
- Prochainement, les jardins ouvriers situés près du cimetière seront clôturés par le personnel communal. Un jardin partagé devrait également y être créé.
- Dans le cadre de la mise en place du Projet Alimentaire de Territoire (P.A.T.) porté par la CCPS et décliné à Haussey par la municipalité en partenariat avec les enseignants de l'école et la MFR, demande d'une subvention pour équiper notre groupe scolaire (école et cantine) en fontaines à eau. Celles-ci permettront de supprimer l'usage des bouteilles en plastique dont l'usage va être interdit très prochainement dans les collectivités.

Groupe scolaire Pasteur

Démontage des escaliers métalliques extérieurs.

Ces escaliers de secours n'étaient plus aux normes et inutiles selon les nouvelles réglementations. Sur recommandation des services de l'Etat, pour la sécurité des enfants et pour éviter tout accident lié à leur usage parfois incontrôlé, ils ont été supprimés. Le coût de cette opération, réalisée par

l'entreprise Hermant pour un coût de 1836 € TTC

A noter que la vente de la ferraille permet de réduire le coût de 280€

Châssis des écoles et de la mairie

La dernière tranche de remplacement des châssis extérieurs de l'école est terminée ; ces travaux d'un montant de 74536.80 euros TTC ont été effectués par l'entreprise JOVELIN et subventionnés à hauteur de 31056€ dans le cadre du plan de relance ADVB (Département). Ce montant représente 50% du montant HT, la commune récupèrera le montant de la TVA, soit 12422.8 €, en 2023.

En ce qui concerne la mairie, il était devenu nécessaire de changer les châssis des fenêtres du 1er étage de l'édifice (côté salle des fêtes) ; cette opération a été effectuée par la Sté ISOROK pour un montant de 6088 € TTC subventionnés à 50%

Cure de jouvence pour le parquet de la médiathèque

Profitant des périodes de confinement et de non utilisation des salles municipales, le personnel technique a donné un coup de jeune au parquet de la grande salle de la médiathèque : décapage mécanique puis vitrification

Création du local A.T.S.E.M. (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)

Dans les espaces inexploités, sous le préau de l'école, ont été créés d'une part un local pour le rangement du matériel scolaires utilisé pour les activités sportives et de plein air ainsi que, un lieu dédié aux A.T.S.E.M.. Lucile et Lysiane peuvent désormais y ranger leurs effets personnels et leur matériel.

Ces nouveaux locaux ont été réalisés par le personnel technique, dans le cadre des travaux en régie (travaux permettant de récupérer la TVA sur les matériaux utilisés) pour un budget de 4154 € TTC

Installation de jeux au groupe Pasteur

Elément d'un parcours sportif comprenant diverses poutres , une zone de haies et un pont de cordes.

Un pont suspendu pour apprentissage de l'équilibre.

Ces jeux ont été financés par la Municipalité et par l'Amicale Laïque .

Ils ont été installés par le personnel technique de la commune pour qu'ils soient utilisables dès ce mois de juillet par les enfants du centre de loisirs.

La maison de santé

Les travaux de la réalisation de la maison de santé dans l'ancien magasin « Proxi » ont débutés début janvier et se déroulent selon le planning établi par l'architecte

Désamiantage, dépose de la toiture, démolition de l'extension arrière, renforcement des fondations, construction de la nouvelle extension arrière, pose de la nouvelle charpente, pose de la nouvelle toiture, pose de la façade vitrée du bâtiment principal.

En cours actuellement : réalisation de l'extension côté parking qui doit accueillir les cabinets des médecins, réalisation des cloisons intérieures, isolation ...

Le mardi 6 juillet, à mi parcours de cette réalisation, les professionnels de santé, Mme REP, secrétaire de mairie qui suit administrativement ce gros dossier et quelques élus du comité de pilotage ont effectué la visite du chantier. Cette dernière était commentée par Monsieur MARGUIER, architecte et avait pour but de valider les espaces prévus, de prendre en compte des souhaits de dernière minute et d'associer les principaux utilisateurs au choix des matériaux de second œuvre (portes, revêtement de sols, etc.) . A ce jour, l'avancée des travaux permet d'envisager une mise en service de ce lieu médical pluridisciplinaire tout début 2022.

Quelques précisions sur le coût de cet investissement:

Montant des travaux Hors taxe: 1 053 212,17 €

soit TTC: 1 263 854,61 €

SUBVENTIONS OBTENUES: 839624 € HT

276 468 € HT par l'Etat au titre des Dotations d'Equipeement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.)

142 156 € HT par l'Etat au titre des Dotations Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.)

126 000 € HT par la Région au titre du fond spécial de relance et de solidarité avec les territoires (F.R.S.T.)

295 000 € HT par le Département au titre des Projets Territoriaux Structurants (P.T.S)

Le **reste à charge pour la commune est de 20% soit 213 588 € HT**, la TVA versée étant récupérable en 2023. Le financement du reste à charge sera intégralement compensé sur quelques années par la location des espaces dédiés aux professionnels de santé.

Cela se traduit donc par une opération sans incidence sur le budget de la commune.

Règlementations

Règlement du cimetière

Suite à de nombreuses actions malveillantes à l'intérieur du cimetière (vols de plantes), il a été pris la décision à compter du lundi 05 juillet 2021, de fermer les grilles du cimetière .

Pour la période d'été, les horaires sont désormais les suivants :

OUVERTURE À 8 H 30 / FERMETURE À 18 H 30

L'arrêté municipal et le règlement actualisé sont affichés aux portes du cimetière, ils sont également consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

)

Tranquillité de voisinage

Chacun souhaite, en été, avoir une belle pelouse ou profiter du temps libre pour effectuer des travaux de bricolage aussi ne faut-il pas oublier que ce qui est plaisir pour les uns peut être une gêne pour d'autres. Afin de permettre à tous de conserver de bonnes relations de voisinages il n'est pas inutile de rappeler quelques règles de bonne conduite:

Un arrêté municipal régit les périodes d'utilisation d'engins et machines bruyantes, cet arrêté est consultable en mairie et sur le site de la commune.

Lundi /mardi/mercredi/jeudi:	de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
Vendredi	de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Samedi	de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Dimanche/jours fériés	de 10h00 à 12h00 uniquement

Règlementations

Rappel des réglementations:

Le brûlage de tous déchets ou végétation est interdit par le Règlement Sanitaire Départemental.

Cette interdiction est confirmée par un arrêté départemental et un arrêté municipal. Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont également interdits.

En cas de constat avec preuve, une plainte sera déposée et les contrevenants poursuivis .

Des déchetteries sont à votre disposition pour ces dépôts, merci de les utiliser.

Ces règlements sont consultables sur le site internet de la commune.

URBANISME : Rappels importants :

A HAUSSY, les règles sont définies dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) .

Ces règles prennent en considération : Le règlement national d'urbanisme , les contraintes liées à l'existence d'un site classé qui entraînent la consultation systématique de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) qui s'applique à toutes les parcelles et habitations proches de la Selle .

Le PLUI et le PPRI sont consultables sur le site internet de la CCPS.

Pour toute nouvelle construction ou modification de bâtiments existants, il est vivement conseillé de consulter les services de la mairie.

Il en est de même pour toute modification à l'intérieur des habitations, (changement d'usage des locaux, suppression de cloisons, aménagement de combles, modification de façade, modification ou création d'ouvertures, requalification de locaux commerciaux en logement, pose de clôtures et portails

Règlementations

Etat civil

Naissances

Alexandre CHEVAL né le 5 janvier à SAINT-SAULVE de Guillaume CHEVAL et de Marine, DANHIEZ
Arthur, Jules FONTAINE né le 21 janvier à CAMBRAI de Maxime FONTAINE et de Charlotte HARBONNIER
Tom DEMOULIN né le 27 janvier à CAMBRAI de Maxime DEMOULIN et de Laura CHRONOWSKI
Malo, Michel CAUDRELIER né le 15 février à LE CATEAU-CAMBRESIS de Laurent CAUDRELIER et de Stéphanie BAUDUIN
Louisa, Emilie WILPART née le 26 mars à VALENCIENNES de Xavier WILPART et de Stéphanie LEMOINE
Inaya LEDUC née le 19 avril à CAMBRAI de Guillaume LEDUC et de Déborah MALAQUIN
Callie, Alvine, Annalie HOLLNER née le 30 mai à CAMBRAI de Adrien HOLLNER et de Barbara JACQUINOT
Gustave MERCIER né le 3 juin à SAINT-SAULVE de Gaëtan MERCIER et de Florine RAMEZ
Enaël NAVONE né le 16 juin à VALENCIENNES de Florent NAVONE et Mélanie DEGROOTE
Charlie LARRE née le 24 juin à VALENCIENNES de Jérémy LARRE et Emeline DEUDON
Eliott Philippe MARTIN né le 26 juin à VALENCIENNES de Cédric MARTIN et Hélène DRUELLE

Décès

Jean Claude JONNEAUX le 4 janvier, époux de Marie, Antoinette, Camille, Léone SORRIAUX, 19 rue Jules Ferry, âgé de 74 ans
Jean-Louis, Achille LEDUC le 1 mars, célibataire, 23, rue Maréchal Foch, âgé de 63 ans
Marie-Thérèse DUWEZ le 16 mars, veuve de Albert, André PLACE, 33, rue du 8 mai 1945, âgée de 86 ans
Léon, Hubert LETEAU le 19 mars, veuf de Gilberte, Emilie, Berthe LEROY, 11 rue du 8 mai 1945, âgé de 97 ans
Lucien, Armand RENARD le 14 avril, veuf de Arlette, Céline, Thérèse CAUDRON, 22 rue Pasteur, âgé de 90 ans

Transcriptions

Paul ARBONNIER le 28 décembre à LE-CATEAU-CAMBRESIS, veuf Emilie, Julienne, Marie MONIE, 2, rue Auguste Delcroix, âgée de 98 ans
Anne-Marie, Louise, Alphonsine LANSIAUX le 19 mars à VALENCIENNES, épouse de Gérard Léon CHEVAL, 5, rue Maréchal Joffre, âgée de 85 ans
Jules, Pierre, Albert DESCAMPS le 16 avril à CAMBRAI, veuf de Jeanne Maria JOURNET, 3, rue de l'Egalité, âgé de 86 ans
Edmond Louis Célestin RICHARD le 04 mai à LE QUESNOY, époux de Jeanne MASSE, 6, rue Célestin Deloge, âgé de 91 ans

Mariages

26 juin : Maxime, Michel, Jules FONTAINE et Charlotte, Sandrine, Emmanuelle HARBONNIER
10 juillet : Stève CYHANYK et Hélène MENARD
17 juillet : Samuël MALAQUIN et Stéphanie DERANGERE

Les mariages

Le 26 juin, mariage de
Charlotte HARBONNIER et de Maxime FONTAINE

Le 10 juillet, mariage de
Hélène MENARD et de Steve CYHANYK

Le 17 juillet, mariage de
Samuël MALAQUIN et de Stéphanie DERANGERE

SOMMAIRE

Page 2.....	Infos Services municipaux
Page 3.....	Edito
Page 4.....	Les fêtes
Page 5.....	Les fêtes
Page 6.....	Les cérémonies
Page 7.....	Les cérémonies
Page 8.....	Divers
Page 9.....	Divers
Page 10.....	Les travaux
Page 11.....	Les travaux
Page 12.....	Les travaux
Page 13.....	Les règlementations
Page 14.....	Les règlementations
Page 15.....	Les règlementations
Page 16.....	Etat civil
Page 17.....	Les mariages

Responsable de Publication: Jean-Marc BOUCLY

Vice-Président Commission Communication: Gérard LOINTIER

Membres de la commission:

Sandra BADOR, Marie-Laure CANONNE, Angélique COUSIN, Frédéric DELACHE,
Frédéric FERREIRA DE ALMEDA , Bertrand GRESSIEZ, Maryse LEVEQUE,
Hélène LEVREZ, Nicolas MENARD, Mireille NECENDRE, Benoît ROGER.